Toul (54) : un recours demande le retrait de la statue du général Marcel Bigeard, ses défenseurs se mobilisent

03/11/2026 à 11h53



Une nouvelle affaire de statue que l’on voudrait déboulonner. Cette fois-ci, c’est Marcel Bigeard, héros parachutiste et figure militaire parmi les plus décorées de l’histoire de France, qui se retrouve dans le viseur de ses opposants.

Cela fait tout juste deux ans que la statue en bronze du général a été inaugurée dans sa ville natale, à Toul, grâce à l’accord du maire, Alde Harmand. En octobre 2024, cette inauguration avait déjà été contestée. Des manifestations avaient été organisées et une première pétition contre ce tribut avait recueilli quelque 3 000 signatures.

Les opposants, qui invoquent notamment des accusations de torture liées à la guerre d’Algérie, sont de retour. Le 20 octobre 2026, la Ligue des droits de l’Homme de Lorraine et d’autres soutiens ont porté le dossier devant le tribunal administratif de Nancy pour demander le retrait de la statue de l’espace public.

Une pétition pour défendre le patrimoine historique

Face à cette procédure, l'association Touche pas à ma statue, qui milite pour la défense du patrimoine religieux et historique en France, appelle à sauver la statue. Dans une pétition, elle dénonce une démarche d'*« effacement mémoriel »* et invite les Français à se mobiliser.

« À l'heure où les rues de nos villes connaissent des scènes de violence, de pillage et de vandalisme, où des commerces sont saccagés, des monuments dégradés, le tribunal administratif de Nancy examine un recours visant à faire retirer la statue du général Marcel Bigeard de sa ville natale », écrit l'association.

Elle rappelle le parcours du militaire, résistant, héros de Diên Biên Phu, officier parmi les plus décorés de l'armée française et député à trois reprises. Parti du rang de deuxième classe, Marcel Bigeard avait gravi les échelons jusqu'au grade de général de corps d'armée.

Pour les défenseurs de la statue, la complexité de l'histoire ne saurait justifier l'éviction des monuments qui témoignent du passé français. *« Déboulonner une statue ne réécrit pas le passé. C'est effacer la possibilité, pour les générations futures, de célébrer leurs héros »*, affirme la pétition.

L'association appelle ainsi au *« maintien de la statue du général Marcel Bigeard à Toul »* et au *« droit de transmettre l'histoire de France »*.

Un appel à la mobilisation

La pétition de Touche pas à ma statue a recueilli à ce jour 1 288 signatures, avec un prochain objectif fixé à 1 400. Une autre mobilisation a également été lancée par Good Morning Army.

Source : *Valeurs actuelles*, 1er novembre 2026.

Merci à Cric.